

MAIRIE DE BUXEROLLES

Plan de sobriété énergétique

Jeudi 20 octobre 2022

Plan de sobriété énergétique

Les prix de l'énergie explosent. L'inflation atteint des niveaux historiques et le pouvoir d'achat des Français et des collectivités est en baisse perpétuelle.

Un plan de sobriété énergétique a été annoncé le 6 octobre 2022 par le gouvernement. Son objectif consiste à réduire de 10 % la consommation d'énergie d'ici 2024. Il concerne l'ensemble de la société : État, entreprises, collectivités et citoyens.

La Ville de Buxerolles s'est déjà engagée sur des travaux à économie d'énergie : diagnostics énergétiques réalisés sur les bâtiments municipaux, travaux d'isolation en cours à la crèche, travaux de remplacement de chaudières sur différents bâtiments publics, ...

Face à un hiver qui s'annonce difficile sur le plan énergétique, elle s'inscrit dans un plan de sobriété avec une série d'engagements sur le chauffage, l'éclairage public et toutes les dépenses nécessitant l'électricité et le gaz.

En 2021, la facture énergétique de Buxerolles était de 180 000 €. On nous annonce 460 000 € en 2023, pour une consommation identique (soit une augmentation de près de 280 000 €).

Forte de ce constat, la collectivité, poursuit son effort de baisse de la consommation, en s'engageant sur des actions phares, pour montrer l'exemple, partageant ainsi l'effort demandé en mettant en œuvre les mesures suivantes :

- Optimisation du taux d'occupation des bâtiments municipaux et fermeture de certains sites très énergivores (Valvert).
- Fermetures de certains bâtiments entre Noël et le 1^{er} janvier (Ecoles, cuisine centrale, certains locaux associatifs).
- Réduction de la période de chauffe et réglage des températures dans tous les bâtiments à 19°C, à l'exception de la crèche à 20°C et éventuellement de certains bâtiments scolaires mal isolés.
- Blocage des températures dans les bâtiments pour éviter aux usagers de modifier les paramétrages.
- Extinction de l'éclairage public la nuit de 22H00 à 6H30 suivant la décision du Syndicat Energie Vienne.

- Maintien des décorations de Noël mais sur une période plus réduite et avec des coupures de 22H00 à 6H30 en lien avec l'éclairage public.
- Sensibilisation des agents, des usagers des bâtiments aux pratiques vertueuses :
 - o Informer l'ensemble des utilisateurs d'équipements publics des mesures mises en œuvre et les inciter à respecter les consignes,
 - o limitation des déplacements professionnels individuels pour se rendre aux réunions de travail,
 - o désignation d'un référent aux économies d'énergie pour chaque bâtiment communal,
 - o adoption de gestes vertueux, ...

Enfin, la municipalité actualisera son Plan Pluriannuel d'Investissements afin de maximiser les économies d'énergie. Des études d'isolation de certains bâtiments municipaux seront ainsi finalisées. La municipalité pourra ainsi émarger au « Fonds vert » du gouvernement pour le financement de travaux d'amélioration énergétique pour des bâtiments. Il s'agit d'une enveloppe financière de 900 millions d'euros qui doit permettre aux collectivités d'accélérer sur la transition écologique.